

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du VENDREDI 22 JUIIN MAI 2018 à 20 H 00

Etaient présents : MM. MAGNÉ Gérard, BEAUDET Malika, CAVALIÉ Bernard, CAVALIÉ Sylvain, DHIEUX Eliane, FAU Christian, HIRONDELLE Anne-Marie, REYNAL Olivier.

Absents : MM. CAGNAC Françoise (pouvoir à C. Fau), CAUSSANEL Vincent, DORANGE Robert (pouvoir à E. Dhieux)

Secrétaire : M. Gérard MAGNÉ

1) **Adoption du Procès verbal de la réunion précédente**

Le procès verbal de la réunion du 18 mai 2018 est adopté à l'unanimité.

2) **Demande de participation financière de REISSA**

Après avoir entendu les présentations effectuées par la Présidente et la Directrice de REISSA, le Conseil Municipal décide d'attribuer à titre exceptionnel pour 2018 une aide de 520 € à cette association (soit 2€ par habitant).

3) **Rénovation des logements de la Mairie**

Après avoir pris connaissance des derniers devis, le Conseil Municipal décide :

1) de retenir les entreprises suivantes :

- installation des poêles à granulés (Mr SOARES à Figeac)
- remplacement des 5 volets de la façade ouest (Stores sud)
- rénovation du logement libéré par Joseph Ségala (Michel Bridard)
- création d'un espace pour le stockage des granulés (Michel Bridard)
- rénovation du logement occupé par Mme Maller (BPL)
- isolation des combles (BPL)
- électricité – VMC – remplacement des radiateurs (Fabrice Bessac)
- remplacement des fenêtres du logement occupé par Mme Maller et confection de placards (Mr Breil à Brengues)
- remplacement des chauffe-eau (Gérard Lephilippe)

le tout pour un montant de 45 000 € HT environ.

2) De solliciter les financements suivants :

- Subvention DETR (30 %)	13 500.00 €
- Subvention Région Occitanie (forfait 2 x 2 000 € + 25 % sur 16 066 €)	8 016.50 €
- Subvention Département du Lot (2 x 3 000 €)	6 000.00 €
- C.E.E. du PNRCQ	non estimé
- Autofinancement	17 483.50 €
TOTAL	45 000 €

4) Participation aux frais de fonctionnement de l'Ecole d'ASSIER

Le Conseil Municipal valide le montant de la participation sollicitée par la Commune d'ASSIER, d'un montant de 1 200 € pour un enfant.

Par ailleurs l'école Ste Hélène de Gramat sollicite une participation financière de la Commune pour 2 enfants scolarisés dans cet établissement. Avant de se prononcer définitivement, le Conseil Municipal souhaite connaître le montant précis de cette participation.

5) Rénovation du « Lac grand » et du « Lacquissou »

Afin d'évaluer le coût financier de cette opération, qui pourrait être envisagée en 2019, le Conseil Municipal décide de solliciter les aides de la Région, du Département et du Grand Figeac pour un montant de travaux estimés à 25 026 € HT.

Le Plan de financement est arrêté comme suit :

1) Lacquissou

Coût	7 839 € HT
Subvention Région (20 %)	1 568 €
Subvention Département (30%)	2 351 €
Fonds Concours Grand Figeac	1 960 €
Autofinancement (25 %)	1 960 €

2) Lac Grand

Coût	17 187 € HT
Subvention Région (20 %)	3 437 €
Subvention Département (30%)	5 156 €
Fonds Concours Grand Figeac	3 000 €
Autofinancement (32.55 %)	5 594 €

Si cette opération était réalisée, il est convenu de signer avec la fondation du patrimoine une convention afin de récolter des dons.

6) Sécurisation de la voirie (suite à donner aux dossiers en cours)

Le Conseil Municipal décide de solliciter une aide auprès du Département au titre des Amendes de police pour la réalisation des opérations suivantes :

- modification de la sortie sur la RD 40 au niveau du Caussanel
- modification de la signalétique au carrefour des RD 14 et 40 au nord de la Commune
- pose d'un radar pédagogique dans la traversée du bourg

Le coût de cette opération est estimé à 7 256 € HT

Le plan de financement proposé est le suivant :

- Subvention Département (40 %) 2 902 €
- Autofinancement 4 354 €

7) Contrats emplois saisonniers pour l'Oustal

Afin d'assurer les permanences durant l'été à l'Oustal, Le conseil municipal décide de retenir les candidatures suivantes :

- Marie LIGEROT (du 1er au 31 juillet) avec une convention de stage
- Noémie COLOMB (du 29 juillet au 12 août) avec un contrat saisonnier
- Julie CARLES (du 12 au 26 août) avec un contrat saisonnier

8) Modification des statuts de la Fédération d'Énergie du Lot (FDEL)

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité sur les modifications proposées.

9) Désignation d'un délégué à la protection des données

Le règlement européen sur la protection des données personnelles (RGDP) du 27 avril 2016 sera prochainement applicable. Ce dispositif a pour objectif de renforcer les droits des citoyens en leur redonnant le contrôle sur l'utilisation des données à caractère personnel.

Chaque collectivité a obligation de désigner un délégué à la protection des données. Après avoir pris connaissance des 2 propositions (Centre de la Fonction Publique Territoriale et Syndicat Intercommunal AGEDI), le Conseil Municipal décide de retenir celle d'AGEDI qui assurera gratuitement cette mission.

10) Organisation de la journée du 7 juillet

Sont définies les modalités d'organisation de cette journée à laquelle participeront notamment Mr le Préfet, Mme la Sous-préfète, Mr le Président du Conseil Général, le Président du Grand Figeac et les parlementaires.

11) Régie de recettes

Afin de percevoir les fonds qui pourraient être recueillis par la Commission Patrimoine durant l'été à l'occasion des diverses manifestations, une régie de recettes est instituée dont Robert DORANGE aura la responsabilité.

12) Questions diverses

► Concours Mon Beau Village

Le Conseil Municipal décide de déposer la candidature de la Commune dans la catégorie « *village le plus attractif* ».

► Manifestation Jour de la Nuit

Le Conseil Municipal décide de participer à cette 10^{ème} édition du *Jour de la Nuit*.

13) Informations diverses

► Parc Naturel Régional des Causses du Quercy

- Prescription d'un Plan Climat et Transition Énergétique
- Remise des diplômes (Villages Étoilés) aux 12 villages nouvellement étoilés le 29 juin à Cabrerets.

► Agence de l'Eau Adour Garonne : Réception du Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public eau et assainissement.

► Réunions diverses

- Le 23 juin à CORN sur la méthanisation
- Le 26 juin à CAILLAC AG du CAUE
- Le 27 juin à Figeac AG de REGAIN
- Le 28 juin à Figeac AG de l'ADAR
